

[*Encyclopédie berbère* : XVII, 1996]

## ENSEIGNEMENT (du berbère)

Salem CHAKER

Après avoir longtemps été étroitement lié à la colonisation européenne — principalement à la présence française en Afrique du nord, l'enseignement du berbère s'est sensiblement internationalisé et diversifié depuis les années 1960/70.

### En France et dans les pays berbérophones (avant les indépendances)

En Algérie, l'enseignement du berbère a été institutionnalisé très tôt, dès les années 1880, à l'Ecole supérieure des lettres qui allait rapidement devenir la Faculté des lettres d'Alger, ainsi qu'à l'Ecole normale de Bouzaréah, sur les hauteurs d'Alger, pépinière des instituteurs algériens. Un brevet de langue kabyle est créé en 1885 et un diplôme de « dialectes berbères » en 1887.

L'Ecole normale, en liaison avec l'université, dispensera régulièrement une formation berbérissante aux instituteurs désirant bénéficier de la « prime spéciale » accordée aux enseignants ayant une compétence en berbère (ou en arabe). La Faculté des lettres, pour sa part, formera des générations de berbérissants jusqu'à l'indépendance ; la chaire de berbère y fut occupée successivement par René Basset, André Basset et André Picard. Cet enseignement s'intégrait dans un environnement scientifique particulièrement riche (l'Institut d'Etudes Orientales, la Faculté des lettres), où ont officié des noms aussi prestigieux que Stéphane Gsell ou Jean Cantineau. L'histoire détaillée de cet enseignement et de son impact, en particulier sur les élites locales, restent à faire.

Le Maroc connaîtra, quelques années plus tard, un processus parallèle avec la création de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines à Rabat. Cette institution formera elle aussi un grand nombre de praticiens du berbère (administrateurs, officiers-interprètes...) et berbérissants ; nombre de personnalités marquantes des études berbères y ont séjourné, comme étudiants et/ou enseignants (E. Laoust, A. Basset, A. Roux, L. Galand, A. Leguil...).

En France, l'enseignement du berbère est officiellement instauré en 1913 (mais démarre effectivement en 1915) à l'Ecole des langues orientales de Paris (l'actuel Institut national des langues et civilisations orientales, plus familièrement dénommé « Langues'O »). La chaire de professeur est occupée successivement par E. Destaing, A. Basset, L. Galand, A. Leguil et S. Chaker. L'établissement assure à la fois un enseignement général (linguistique, littérature et civilisation berbères) et une formation pratique à la langue dans diverses variantes dialectales. Pour des raisons historiques et humaines évidentes, les « Langues'O », pendant la période coloniale comme de nos jours, ont été et restent la principale institution de formation berbérissante sur le plan international. Cet établissement est le seul à offrir un cursus universitaire de berbère, complet (du premier au troisième cycle), indépendant et stabilisé. On trouvera une

présentation précise de l'histoire de cet enseignement et de sa configuration actuelle dans l'ouvrage publié à l'occasion du bicentenaire de l'établissement (Cf. INALCO,1995).

En fait, des origines jusqu'à la décolonisation de l'Afrique du nord, il a existé un véritable "triangle berbérissant" français : Alger-Paris-Rabat. Les enseignants berbérissants français ont tous commencé leur carrière au Maghreb, à Alger et/ou à Rabat et l'ont souvent achevé à Paris. André Basset représente l'illustration achevée de cette géographie des Etudes berbères françaises puisqu'il a exercé successivement à Rabat, Alger et Paris.

## **En Europe**

Dans le reste de l'Europe, la situation est plus contrastée et généralement plus fragile, même si certains des pôles d'études berbères sont très anciens.

En Italie, à l'Istituto universitario orientale di Napoli, la chaire de berbère, créée en 1913, a été occupée par F. Beguinot, F. Cesaro et actuellement par L. Serra. On trouvera une synthèse précise sur les études berbères en Italie dans Abrous 1992.

En Angleterre, dans le mouvement de restriction des dépenses publiques imposé par Mme Thatcher, la chaire de berbère de la School of Oriental and African Studies a disparu en 1985, après le départ à la retraite de son titulaire, J. Bynon.

Au Danemark, à l'Université de Copenhague, K.-G. Prasse a assuré à partir du milieu des années 1960 un enseignement régulier de berbère, centré sur le touareg ; on en connaît les retombées remarquables au plan des publications scientifiques (Cf. Chaker dir., 1988). Malheureusement, là aussi, en raison de la très faible population étudiante, cet enseignement a disparu en tant que cursus autonome et sa suppression est programmée par les instances de tutelle.

Plus récemment, à l'initiative de H. Stroomer, un enseignement de berbère (tachelhit) fonctionne régulièrement à l'Université de Leyde (Département des langues et cultures du Moyen-Orient islamique). Parallèlement, cette université a connu ces dernières années un développement remarquable en matière d'activités de recherche berbérissantes.

Partout ailleurs en Europe, l'enseignement du berbère a toujours eu et conserve un caractère plus sporadique ; le plus souvent, il s'agit d'un cours annuel temporaire ou d'un séminaire de recherche, au sein d'un département d'études islamiques ou arabes ou dans un cadre chamito-sémitisant, voire africaniste. Expériences ponctuelles donc, sans garantie de durée et sans qu'il y ait création de poste spécifique de berbérissant. Concrètement, il s'agit toujours, dans la terminologie française, de « charges de cours complémentaires » ou autres types de contrats à durée déterminée, ou bien d'un « sujet » annuel retenu par un linguistique, généraliste, chamito-sémitisant ou africaniste. C'était et c'est encore le cas en Allemagne (Berlin : R. Voigt, M. Tilmatine ; Marburg : O. Rössler ; Hambourg : A. Willms ; Cologne...), aux Pays-Bas (Utrecht : R. Otten), en Pologne (Cracovie : A. Zaborski), en Russie (Moscou et St. Petersburg : A. Militarev, A. Aikenvald...), en Espagne (Barcelone : O. Ouakrim), en Italie (Milan : V. Brugnattelli ; Rome : O. Durand) et même en France (Paris-VIII, Paris-III, Paris-X, Aix-en-Provence, Toulouse).

## **Dans le reste du monde**

En Amérique du nord, il a existé deux enseignements réguliers de berbère : le plus ancien à Los Angeles (UCLA, Near Eastern Languages Department) assuré par Th. Penchoen, l'autre à Bloomington (Michigan), à l'Université An Arbor, qui a disparu à la mort de son titulaire, E.T. Abdelmassih (1983).

Comme en Europe, il arrive fréquemment qu'un linguiste généraliste ou chamito-sémitisant nord-américain initie un séminaire de recherche consacré à la langue berbère, dans le cadre de problématiques plus larges, d'analyse linguistique ou de comparatisme. Dans ces limites, il y a même de plus en plus d'intérêt pour le berbère dans certaines universités américaines (New York, Urbana-Champaign, Houston, Montréal...). Le cas le plus consistant est certainement celui de l'Université du Québec à Montréal (Département de linguistique), où exerce M. Guerssel, syntacticien spécialiste des parlers tamazight du Maroc. Il existe aussi une activité berbérissante au Japon, à l'Institut des peuples et cultures d'Afrique et d'Asie de Tokyo auquel est rattaché M. Nakano, mais il ne semble pas qu'il y ait à proprement parler d'enseignement de la langue..

### **Dans les pays berbérophones (après les indépendances)**

L'importante tradition d'enseignement du berbère de la période coloniale en Algérie et au Maroc est brutalement interrompue au moment des indépendances. Les deux chaires de berbères disparaissent en 1956 (Rabat) et en 1962 (Alger). Les Etats algérien et marocain se définissant comme de langue et de culture arabes, l'enseignement du berbère, même à un niveau strictement universitaire, a été perçu comme une atteinte à l'unité et à l'identité nationale : en fait, maintenir un enseignement du berbère pouvait être une forme de reconnaissance d'une réalité que l'idéologie et la politique officielles voulaient nier et éradiquer. Ce type de positions et d'argumentations est tout à fait explicite dans le discours officiel et l'idéologie dominante (nationalisme arabo-islamique) en Algérie et au Maroc (Cf. Chaker 1989, Bounfour 1994...). Cela entraînera la disparition quasi totale de toute formation berbérissante dans ces deux pays jusqu'à ces dernières années. Ce qui n'a pas d'ailleurs pas empêché de nombreux maghrébins d'acquérir une formation berbérissante, surtout en France mais également en Angleterre ou aux Etats-Unis, à l'occasion d'études universitaires supérieures (doctorat, Ph.D.), en linguistique générale ou en littérature (Cf. Chaker 1989 et « Chroniques »).

Une exception notable à cet ostracisme doit cependant être relevée : d'octobre 1965 à juin 1972, \* Mouloud Mammeri a été autorisé à donner un cours de berbère à la Faculté des lettres d'Alger. Il s'agissait en fait d'une tolérance, dont l'initiative revient à Ahmed Taleb, ministre de l'Education nationale du nouveau pouvoir qui venait de se mettre en place sous l'autorité de H. Boumédiène (juin 1965). Cet enseignement ne débouchait pas sur un diplôme spécifique mais il pouvait être intégré dans les diplômes délivrés par la Faculté des lettres comme matière complémentaire facultative. Si son statut universitaire est resté fragile et incertain jusqu'à sa disparition, on sait que cet enseignement a joué un rôle considérable dans la formation des nouvelles élites berbérissantes kabyles (Cf. Chaker 1989) : quasiment tous les acteurs et producteurs kabyles berbérissants — universitaires, militants culturels et politiques, chanteurs et écrivains... — ont, peu ou prou, fréquenté les cours de Mammeri (Cf. Chaker 1989).

A partir de 1980, de nombreuses expériences d'enseignement libre du berbère ont été organisées, tant en Kabylie (notamment à l'université de Tizi-Ouzou) qu'à Alger (dans divers cadres universitaires). Initiatives militantes, plus ou moins tolérées, assurées par des universitaires ayant acquis une formation berbérisante parallèle ; cet enseignement libre était évidemment une suite directe des mouvements de protestation berbères de 1980 (« Printemps berbère », Cf. Chaker 1989).

A la même époque, au Maroc; la présence dans l'Université de nombreux linguistes et spécialistes de littérature, ayant accompli des recherches dans le domaine berbère, va se traduire — sans qu'il y ait d'enseignement indépendant du berbère — par une représentation de plus en plus régulière du domaine berbère dans les séminaires (maîtrise, troisième cycle) de plusieurs universités marocaines : Rabat et Fès d'abord, puis Oujda, Agadir, Marrakech, Tetouan...

La situation institutionnelle ne change réellement que très récemment. En Algérie, deux Départements universitaires de langue et culture berbères sont créés à Tizi-Ouzou (1990) puis à Bougie (1991). Il s'agit de structures de post-graduation (= troisième cycle), destinées à former des enseignants-chercheurs berbérisants dans les différentes disciplines (langue-linguistique, littérature et sciences sociales). Ces deux départements ont fonctionné dans des conditions et dans un environnement très difficiles (faiblesse de l'encadrement local, absence ou limites de la documentation, faiblesse du tissu scientifique algérien, situation politique générale très dégradée...). Quelques mémoires ont néanmoins pu être soutenus, tant à Bougie qu'à Tizi-Ouzou, le plus souvent grâce à une coopération étroite avec des institutions étrangères (principalement l'Inalco). En tout état de cause, des cadres institutionnels de formation universitaire existent désormais en Algérie et, même si la mise en route en est laborieuse, ils finiront bien par avoir des effets significatifs en matière de formation de berbérisants.

Sur ce plan de la prise en charge institutionnelle, une évolution encore plus importante se produit presque en même temps, au Maroc et en Algérie (1994/1995).

Dans un discours du 20 août 1994, le roi du Maroc, prend clairement position en faveur de l'enseignement des « dialectes berbères » dans le système éducatif marocain. S'il s'agit d'une ouverture de principe tout à fait considérable, elle n'a cependant pas, pour l'instant, de traductions concrètes. En tout cas, cette orientation ouvre une voie jusque là totalement fermée.

En Algérie, à la suite d'un important mouvement de protestation en Kabylie (boycott scolaire de six mois), le gouvernement accepte de négocier avec certains représentants du mouvement culturel berbère et admet le principe d'une intégration du berbère dans l'enseignement officiel (tout en refusant de reconnaître un statut de « langue nationale » au berbère). Un décret présidentiel du 29 mai 1995 institue un « Haut commissariat à l'amazighité » (= berbérité) chargé de coordonner et d'impulser les initiatives en faveur de la langue et de la culture berbères. Cet ensemble de mesure demande évidemment une analyse juridique et politique très fine, et il ne peut se comprendre que dans le contexte politique très particulier qui est celui de l'Algérie depuis quelques années. Il faudra sans doute plusieurs années pour évaluer et juger leurs effets concrets. Dans cette dynamique, un enseignement du berbère (comme troisième langue) a été mis en place à la rentrée scolaire 1995, dans quelques lycées d'Algérie. La situation qui se dessine dans ce pays rappelle donc beaucoup celle qui

prévaut en France pour les langues régionales comme le provençal, le basque etc. (enseignement comme troisième langue à partir de la classe de seconde).

En tout état de cause, il est clair qu'une ère nouvelle est en train de s'ouvrir en Afrique du nord pour ce qui est de l'enseignement du berbère : quelle que soient les difficultés de mise en oeuvre et les résistances éventuelles ou les retards, on peut être certain que le berbère consolidera à l'avenir ce statut de *langue enseignée* et acquerra probablement rapidement celui de *langue d'enseignement*, notamment en Kabylie.

Signalons enfin, que depuis près de deux décennies, des expériences d'enseignement du touareg sont menées au Niger et au Mali (et même au Burkina-Fasso), soit dans le cadre de l'école primaire (quelques classes expérimentales bilingues), soit dans le cadre de campagnes d'alphabétisation destinées aux adultes. Des cycles de formation supérieure sont également organisés dans certaines institutions d'enseignement supérieur nigériennes et maliennes, notamment la Faculté des lettres de Niamey et l'École normale supérieure de Bamako (Cf. Aghali-Zakara 1982 et Chaker dir., 1988).

\*\*\*

## Bibliographie

Un suivi régulier des activités d'enseignement du berbère a été assuré dans la « Chronique des études berbères », publiée dans l'*Annuaire de l'Afrique du nord*, de 1965 à 1991 par Lionel Galand puis Salem Chaker.

- ABROUS D. : 1992 - « Les études berbères en Italie », *Etudes et documents berbères*, 9, p. 227-233.
- AGHALI-ZAKARA M. : 1982 - « De la langue orale à la langue écrite », *Actes de la table-ronde Littérature orale (Alger, juin 1979)*, Alger, Opu/Crape, p. 9-23.
- BOUNFOUR A. : 1994 - *Le noeud de la langue*. Langue, littérature et société au Maghreb, Aix-en-Provence, Edisud.
- CHAKER S. : 1984 - *Textes en linguistique berbère* (Introduction au domaine berbère), Paris, Cnrs (chap. 3).
- CHAKER S. : 1989 - *Berbères aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan (chap. 9 et 10).
- CHAKER S. : 1989 - « Mouloud Mammeri, 1917-1989 », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 51/1, p. 151-156 & *Impressions du Sud*, 22, p. 40-41.
- CHAKER S. dir. : 1988 - *Etudes touarègues*. Bilan des recherches en sciences sociales, Aix-en-Provence, Edisud/Iremam.
- CHAKER S. : 1992 - *Une décennie d'études berbères*, Alger, Bouchène (reprend les « Chroniques » de l'*Annuaire de l'Afrique du nord*, 1981 à 1990).
- GALAND L. : 1979 - *Langue et littérature berbères*. Vingt cinq ans d'études, Paris, Cnrs (reprend les « Chroniques » de l'*Annuaire de l'Afrique du nord*, 1965 à 1977).
- [INALCO, 1995] : *Deux siècles d'histoire de l'Écoles des langues orientales*, Paris, Editions Hervas, 1995 (« Le berbère », par S. Chaker, p. 369-376).